

Jean Launay lance une pétition !



Jean Launay

L'Assemblée Nationale a adopté mercredi 10 avril, à une faible majorité, en première lecture, le projet de loi sur les OGM. Le texte est à présent soumis en 2e lecture au Sénat. Jean Launay explique pourquoi il appelle à signer une pétition.

Le projet de loi, déjà approuvé le 8 février par les sénateurs, a été adopté par 249 voix contre 228 lors d'un scrutin solennel demandé par les groupes parlementaires de gauche. La majorité requise était de 238 voix.

Il s'agit de la plus courte majorité obtenue sur un texte de loi depuis l'arrivée au pouvoir de la droite en 2002.

Sauvegarder le patrimoine

Les députés de gauche ont fait adopter l'amendement 252 qui stipule que les OGM « ne peuvent être cultivés, commercialisés ou utilisés que dans le respect de l'environnement, de la santé publique, des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières de production et commerciales qualifiées « sans organismes génétiquement modifiés », et en toute transparence ».

À la veille de l'examen par le Sénat de ce texte en deuxième lecture, je crains que le Gouvernement et l'UMP ne tentent de revenir sur cet acquis en effaçant cette mesure de sauvegarde de notre patrimoine agricole et gastronomique. Pour les filières de qualité, et en particulier les AOC, garantir une production sans OGM revêt une importance capitale, et même vitale.

J'appelle toutes celles et ceux qui sont attachés à la sécurité et à la qualité alimentaire, les producteurs, les consommateurs, les restaurateurs, à se manifester pour demander au Président de la République et au Gouvernement de maintenir cette disposition dans la loi permettant ainsi de préserver nos AOC et plus généralement l'ensemble de nos productions sous label de qualité.

J'en appelle à votre mobilisation

pour signer la pétition de soutien à l'amendement 252 sur le site Internet suivant : <http://amendement252.blogspot.com>.

Jean Launay

Voyage en Pologne

Jean Launay se rend en visite en Pologne ce jeudi 17 avril avec au programme notamment des entretiens avec le Président de la République et le Premier Ministre :

9h30 - Dépôt gerbe tombe du soldat inconnu

10h00 - Entretien avec le Maréchal de la Diète (Assemblée polonaise)

11h00 - Entretien avec le Maréchal du Sénat

12h00 - Entretien avec le Président de la Commission des Affaires Etrangères de la Diète

13h00 - Déjeuner avec le Président du Groupe d'Amitié Pologne / France

15h00 - Entretien avec Lech Kaczynski - Président de la République

17h00 - Entretien avec le Ministre des Affaires Etrangères

Vendredi 18 avril :

10h00 - Entretien avec Donald Tusk - Premier ministre

13h00 - Réception de l'Ambassadeur de France.